

N° ADM/2020/43

Département de l'Yonne

Communauté de Communes
du JovinienEXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	8 juillet 2020	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	8 juillet 2020	En exercice : 50 Présents : 46 Votants : 50

Séance du 15 juillet 2020

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le mercredi quinze juillet deux mille vingt à dix-neuf heures, dans les salons de l'Hôtel de Ville, à JOIGNY, sous la présidence de M. Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS :

M. Didier MOREAU, M. Philippe PETIT, Mme Florence SYLVESTRE, Mme Catherine DECUYPER, Mme Evelyne TRESCARTES, M. Yannick VILLAIN, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Cyril HAGHEBAERT, Mme Christine LEMOINE, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Marc FAYADAT, M. Patrice CHASSERY, M. Dominique AUBERGER, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, Mme Frédérique COLAS, Mme Laurence MARCHAND, M. Richard ZEIGER, Mme Linda GUEDJALI, M. Mohammed BELKAID (sauf délibérations n° 47 à 76), Mme Bernadette MONNIER, M. Bernard MORAIN, Mme Murielle LE ROY, M. Jean-Yves MESNY, Mme Françoise DEPARDON, M. Éric APFFEL, Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, M. Hassan LARIBIA, M. Christophe DELAUNAY, Mme Sophie CALLÉ, M. Nicolas DEILLER, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Guy AVENIA, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Francis BOURSIN, M. Xavier MARQUIS, Mme Olga LIGAULT, M. Guy GOUIN, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN, M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT

ETAIENT ABSENTS :

M. Enguerrand DANIEL-TRÉLIN, procuration à M. Richard ZEIGER
M. Mohammed BELKAID, procuration à M. Bernard MORAIN (à partir de 20h50)
Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, procuration à M. Nicolas DEILLER
Mme Valérie SUBRENAT, procuration à Mme Olga LIGAULT
Mme Isabelle CLAUDET, procuration à M. Gilles-Maxime POIBLANC

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Laurence MARCHAND

Objet : Election du 3^{ème} vice-président

ADM/2020/43**Conseil communautaire du
15 juillet 2020****Objet : Election du 3^{ème} vice-président**

Vu l'arrêté préfectoral n° PREF/DCL/BCL/2019/1170, en date du 18/09/2019 constatant le nombre total de sièges que compte l'organe délibérant de l'EPCI et leur répartition par commune membre ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2; L. 5211-6 ; L. 5211-6-1 ; L. 5211-9 ;

Vu la délibération n° ADM/2020/40, en date du 15/07/2020 portant création de 9 postes de vice-présidents ;

Vu les résultats du scrutin ;

Considérant qu'un candidat se déclare pour ce poste :

- Gérard VERGNAUD

Considérant que chaque conseiller communautaire a déposé dans l'urne son bulletin de vote.

Considérant que le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants (enveloppes déposées)	50
A déduire, (nombre de suffrages déclarés nuls, ou votes blancs	7
Reste, nombre de suffrages exprimés	43
Majorité absolue	22

A obtenu :

- M. Gérard VERGNAUD : 43 voix (quarante-trois)
- M. Gérard VERGNAUD ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 3^{ème} vice-président de la Communauté de Communes du Jovinien.



Pour copie conforme,
Le Président

Nicolas SORET